

DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 23 mars 2016

L'an deux mille seize, le 23 mars, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Lunéville sous la Présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 22

Absents : 8

Nombre de suffrages
exprimés : 27

Pour : 27

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. ACREMENT René, M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, Mme JACQUOT Dominique, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

Etaient excusés avec pouvoir : M. GEX Christian donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à Mme VILLAUME Damienne, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à Mme GEORGES Marie-jo, M. DUJARDIN Bruno donne pouvoir à M. SERVANT Guy

Etaient excusés remplacés par leur suppléant : M. ZABEL Bernard, M. BIENTZ Guy, M. JAMBOIS Guy.

Etaient excusés : M. HAINZELIN Francis, M. SONREL Christophe

Voix consultative : Mme LEHE Sophie , M. RICHARD Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Madame GEORGES Marie-Jo

2016-010

Date de convocation
17/03/2016

Date d'adoption
29 MARS 2016

Acte rendu exécutoire
après
dépôt en Préfecture le :

29 MARS 2016

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE DOTEE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE MAISON DU TOURISME 2015

Compte administratif de la Régie Maison du Tourisme 2015 joint en annexe

Le président s'étant retiré, sur proposition du Vice-président Monsieur MULLER Bernard, et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau de pôle, le comité de pôle à l'unanimité :

- **ADOpte** le compte administratif de la Régie dotée de la seule autonomie financière Maison du Tourisme 2015 comme suit :

En section de fonctionnement :	En section d'investissement :
- Dépenses: 141 091.58 €	- Dépenses : 7 295.62 €
- Recettes: 173 891.42 €	- Recettes : 22 206.42 €
- Résultat de clôture : 32 799.84 €	- Résultat de clôture : 14 910.80 €

Excédent global de clôture : 47 710,64 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Lunéville,
 Le Président,

